



ocean-climate.org

PLAIDOYER
POLICY RECOMMENDATIONS

CITATION

OCÉAN ET CLIMAT, 2015 – Plaidoyer, 8 pages/OCEAN AND CLIMATE, 2015 - Policy recommendations, 8 pages.

Novembre 2015/November 2015

Document imprimé sur CyclusPrint/100% recyclé/Document printed on CyclusPrint/100% recycled paper



Plaidoyer Pour intégrer l'océan dans le futur régime climatique

POUR LA PLATEFORME OCÉAN ET CLIMAT,
« UN OCÉAN EN BONNE SANTÉ,
C'EST UN CLIMAT PRÉSERVÉ »

À l'approche de la COP21, plusieurs acteurs de la société civile et de la recherche ont créé la Plateforme Océan et Climat, officiellement lancée en juin 2014. Son objectif est non seulement de participer à la mobilisation générale pour l'adoption d'un accord climat universel, ambitieux et contraignant, mais également de s'assurer que l'océan est pleinement pris en compte dans le futur régime climatique.

L'océan est une composante essentielle de la machine climatique. Sa dégradation a un impact direct sur le climat; en retour, les changements climatiques affectent les milieux marins et côtiers, ainsi que les populations qui en dépendent.

L'OCÉAN, GRAND ABSENT DES NÉGOCIATIONS CLIMATIQUES

Adoptée en 1992, la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) fait explicitement référence à l'océan et aux zones côtières dans ses articles 4 – 1 (d) et 4 – 1(e): les Parties « (...) encouragent et soutiennent par leur coopération la conservation et, le cas échéant, le renforcement des puits et réservoirs de tous les gaz à effet de serre non réglementés par le Protocole de Montréal, notamment la biomasse, les forêts et les océans de même que les autres écosystèmes terrestres, côtiers et marins » et « (...) préparent, en coopération, l'adaptation à l'impact des changements climatiques et conçoivent et mettent au point des plans appropriés et intégrés pour la gestion des zones côtières ».

Toutefois, depuis le début des Conférences des Parties (COP) en 1995, les discussions se sont principalement focalisées sur les enjeux liés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), à l'adaptation et au financement des pays en développement, éléments qui constituent aujourd'hui le cœur de l'Accord de Paris en cours de négociation. Les enjeux liés à l'océan restent, malgré l'article 4 de la Convention, largement absents des discussions climatiques.

LE PLAIDOYER DE LA PLATEFORME OCÉAN ET CLIMAT

Considérant que la COP21 inaugure une nouvelle période d'engagement sur le climat, la Plateforme Océan et Climat présente ce plaidoyer pour que les enjeux liés à l'océan et aux zones côtières soient pris en compte dans les négociations climatiques.

Si un Accord de Paris ambitieux est essentiel pour maintenir l'océan en bonne santé, il est par ailleurs indispensable que cet accord soit complété par des mesures spécifiques qui permettent à l'océan d'assurer ses fonctions essentielles dans le système climatique. Ces mesures concernent l'atténuation, l'adaptation, la science et le financement.

Policy recommendations Integrating the ocean into the future climate regime

FOR THE OCEAN AND CLIMATE PLATFORM:
"A HEALTHY OCEAN IS A PROTECTED CLIMATE"

In the context of the upcoming COP21, several representatives of civil society and of the research community assembled to create the Ocean and Climate Platform, officially launched in June 2014. The Platform aims not only to contribute to the general mobilization for a universal, ambitious and binding climate agreement, but also to ensure that the ocean is fully taken into account in the future climate regime.

The ocean is a key component of the climate machine. Its degradation has a direct impact on climate, and climate change affects in turn marine and coastal environments and their dependant populations.

THE OCEAN: ABSENT FROM CLIMATE NEGOTIATIONS

Adopted in 1992, the UN Framework Convention on Climate Change (UNFCCC) explicitly referenced the Ocean in Articles 4 – 1 (d) and 4 – 1(e): the Parties "... promote and cooperate in the conservation and enhancement, as appropriate, of sinks and reservoirs of all greenhouse gases not controlled by the Montreal Protocol, including biomass, forests and oceans as well as other terrestrial, coastal and marine ecosystems" and "... cooperate in preparing for adaptation to the impacts of climate change; develop and elaborate appropriate and integrated plans for coastal zone management...".

However, since the beginning of the Conferences of the Parties (COP) in 1995, discussions have focused mainly on issues related to the reduction of greenhouse gas emissions, adaptation, and funding for developing countries. Today, these issues constitute the heart of the Paris Agreement under negotiation at COP21. Despite Section 4 of the Convention, ocean-related issues remain largely absent from the climate debate.

OCEAN AND CLIMATE PLATFORM ADVOCACY

As COP21 is set to create a momentum for new climate commitments, the Ocean and Climate Platform presents the following policy recommendations to ensure that issues related to ocean and coastal zones are taken into account in the climate negotiations.

An ambitious Paris Agreement is essential to maintaining the ocean healthy, but a truly effective agreement must be complemented by specific measures enabling the ocean to fulfill its essential functions in the climate system. These measures include mitigation, adaptation, science and financing.



1. Atténuation : réduire les émissions de gaz à effet de serre et préserver les écosystèmes marins

Pour l'océan il est essentiel que soit adopté à Paris un accord permettant de réduire les émissions de GES, pour limiter le réchauffement en deçà des 2 degrés Celsius d'ici la fin du siècle, conformément à l'objectif énoncé lors de la Conférence de Copenhague de 2009 et adopté à Cancun en 2010. La réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) est également indispensable pour limiter l'acidification qui constitue une menace majeure pour l'océan.

Des mesures spécifiques à l'océan et aux activités maritimes peuvent également contribuer à réduire les émissions de GES. À cette fin, il est urgent de :

RENFORCER LA CAPACITÉ D'ATTÉNUATION DE L'OCÉAN GRÂCE À DES ÉCOSYSTÈMES MARINS PROTÉGÉS :

- Conserver les habitats marins vulnérables à forte valeur écologique et biologique qui séquestrent une grande quantité de carbone (le « carbone bleu »), dans les zones côtières avec les mangroves, les herbiers marins, les marais salés et les estuaires, et en haute mer, dans les écosystèmes marins profonds, et dans d'autres « hotspots » de la biodiversité, en Arctique par exemple ;
- Mettre en place les moyens techniques et financiers permettant la création d'un réseau global représentatif et résilient d'aires marines protégées et effectivement gérées, afin de préserver les puits de carbone ;
- Donner la priorité aux solutions basées sur la nature ;
- Réduire en amont les impacts de la terre sur la mer et le littoral, par la réduction des déchets et le développement de stations d'épuration.

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES (EMR), TOUT EN PRÉSERVANT LA BIODIVERSITÉ MARINE :

- Développer les technologies et les filières industrielles dans les domaines de l'hydrolien, de la houle, de l'éolien, et de l'énergie thermique des mer ;
- Imposer des études d'impact indépendantes ;
- Implanter les EMR dans le cadre d'une planification des espaces maritimes rigoureuse et concertée.

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DES NAVIRES, EN DÉVELOPPANT DES SOLUTIONS INNOVANTES :

- Investir dans l'écoconception des navires pour réduire leur consommation d'énergie ;
- Favoriser les modes de navigation économes en énergie et respectueux de l'océan, en particulier les nouveaux modes de propulsion (gaz naturel liquéfié, hydrogène, hybride) ;
- Adapter les infrastructures portuaires, en généralisant la connexion électrique des navires à quai, le stockage et le traitement des eaux de ballast ;
- Promouvoir des objectifs sectoriels mondiaux de réduction des émissions pour les transports et les services maritimes et mettre en place un cadre d'action mondial pour atteindre ces objectifs, en s'appuyant sur l'Organisation maritime internationale.

1. Mitigation : reduce greenhouse gas emissions and conserve marine ecosystems

It is essential for the ocean that the Paris negotiations yield an agreement to reduce emissions of greenhouse gases (GHG) to limit warming below 2 degrees Celsius by the end of the century in accordance with the objectives set out at the Copenhagen Conference in 2009 and adopted in Cancun in 2010. The reduction of carbon dioxide (CO₂) is also indispensable to limit acidification, which constitutes a major threat to the ocean.

Specific measures targeting ocean and maritime activities can also contribute to reducing GHG emissions. To this end, it is urgent to :

STRENGTHEN THE OCEAN'S MITIGATION CAPACITY BY PROTECTING MARINE ECOSYSTEMS :

- *Conserve vulnerable marine habitats that have high ecological and biological value and store a large amount of carbon ("blue carbon"), particularly in coastal zones with mangroves, seagrass beds, salt marshes and estuaries, as well as in the high seas, in deep-sea ecosystems and other biodiversity "hotspots" such as the Arctic.*
- *Set up the technical and financial means to establish a resilient global network of effectively managed marine protected areas in order to preserve carbon sinks.*
- *Prioritize nature-based solutions.*
- *Reduce the impacts of land-based pollution at sea and on the coast by reducing waste and developing wastewater treatment plants.*

DEVELOP MARINE RENEWABLE ENERGY (MRE) WHILE PRESERVING MARINE BIODIVERSITY :

- *Develop technologies and industrial sectors on ocean-based energy such as tidal, wave, wind, and thermal.*
- *Ensure the conduct of independent impact assessments.*
- *Install MRE in the context of rigorous and collaborative marine spatial planning.*

REDUCE MARITIME TRANSPORT EMISSIONS BY DEVELOPING INNOVATIVE SOLUTIONS :

- *Invest in the eco-design of ships to reduce their energy consumption.*
- *Support energy-efficient navigation technologies that respect the ocean, especially new modes of propulsion (liquefied natural gas, hydrogen, hybrid).*
- *Adapt port infrastructure by generalizing the electrical connection of ships in dock and the storage and treatment of ballast water.*
- *Promote global targets for reducing emissions from transport and maritime services through the implementation of a global action plan, building on the work of the International Maritime Organisation (IMO).*



2. Adaptation : développer des stratégies d'adaptation pour les écosystèmes et les populations les plus vulnérables

Les risques et les vulnérabilités liés à l'impact du changement climatique sur l'océan sont déjà perceptibles et s'accroissent. Des mesures d'adaptation sont par conséquent indispensables pour protéger les biens et les personnes les plus vulnérables, notamment dans les États et les territoires insulaires et dans les pays en développement. Dans ce contexte, il est urgent de :

- Accélérer l'élaboration de stratégies d'adaptation pour les pays côtiers et insulaires, prévues dans l'article 4 – 1 (e) de la CCNUCC;
- Intégrer dans ces stratégies les savoirs et les technologies traditionnels des communautés locales;
- Développer des solutions d'adaptation basées sur les écosystèmes, en encourageant leur protection ou leur restauration (en particulier pour les récifs coralliens et les écosystèmes côtiers tels que les prairies sous-marines, les marais, les mangroves et les zones humides), ceci afin d'éviter les émissions de GES issues de la destruction de ces milieux et de maintenir leur rôle de protection face aux événements extrêmes et à l'élévation du niveau de la mer;
- Privilégier les solutions d'adaptation basées sur les écosystèmes par rapport aux solutions d'ingénierie lourde (béton, digues...);
- Articuler l'adaptation au changement climatique avec la réduction des autres facteurs de stress anthropiques (pollutions, destruction des habitats, surexploitation des ressources, extractions, etc.);
- Éviter la « maladaptation », qui conduit, de manière non intentionnelle, à augmenter la vulnérabilité au lieu de la réduire;
- Renforcer les systèmes de surveillance et d'alerte face aux événements extrêmes;
- Renforcer la coopération et les accords internationaux concernant la circulation des navires en Arctique, en facilitant l'application du Code Polaire et la responsabilisation des acteurs en cas d'accidents majeurs;
- Instaurer un mécanisme de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de l'adaptation.

3. Science : encourager la recherche et diffuser les connaissances scientifiques sur les interactions océan et climat

La mise en place de stratégies pertinentes et efficaces pour l'atténuation et l'adaptation nécessitent de renforcer les connaissances scientifiques et leur prise en compte par les décideurs politiques et économiques. A cette fin, il est primordial de :

RENFORCER LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE OCÉAN-CLIMAT SUR PLUSIEURS QUESTIONS PRIORITAIRES, PARMIS LESQUELLES :

- Le potentiel de régulation climatique du système océanique dans les décennies à venir;
- Les impacts spécifiques et cumulés du réchauffement, de l'acidification et de la déoxygenation sur les cycles biogéochimiques, sur la biodiversité et sur les interactions humaines avec l'environnement marin;

2. Adaptation: develop strategies of adaptation for ecosystems and the most vulnerable populations

The risks and vulnerabilities related to the impact of climate change on the ocean are already visible and increasing. Adaptation measures are therefore necessary to protect property and the most vulnerable populations, especially in island states and territories, and in developing countries. In this context it is urgent to :

- *Accelerate the development of adaptation strategies for coastal and island countries as provided for in Article 4 – 1 (e) of the UNFCCC.*
- *Incorporate traditional knowledge and technologies of local communities into these strategies.*
- *Develop ecosystem-based solutions for adaptation by encouraging preservation and restoration (particularly for coral reefs and coastal ecosystems such as seagrass meadows, marshes, mangroves and wetlands,); these solutions prevent GHG emissions resulting from the destruction of these areas, while maintaining their protection role against extreme events and rising sea levels.*
- *Favor ecosystem-based solutions over heavy engineering (dykes, dams, etc.).*
- *Complement adaptation measures with actions aimed at reducing other anthropogenic stressors (pollution, habitat destruction, over-exploitation of resources, mining, etc.).*
- *Avoid "mal-adaptation" which may unintentionally increase vulnerability rather than reduce it.*
- *Strengthen monitoring and warning systems for extreme events.*
- *Strengthen cooperation and international agreements concerning the movement of ships in the Arctic by facilitating the application of the Polar Code, and ensuring stakeholder accountability in case of major accidents.*
- *Establish monitoring and evaluation mechanisms for the implementation of adaptation strategies.*

3. Science: promote research and disseminate scientific knowledge about ocean-climate interactions

In order to implement relevant and effective strategies for mitigation and adaptation, we must increase scientific knowledge and effectively disseminate findings among political and decision makers. It is essential to :

INTENSIFY OCEAN-CLIMATE RESEARCH, AROUND THE FOLLOWING PRIORITIES:

- *The climate regulating functions of the ocean system in the coming decades.*
- *Specific and cumulative impacts of warming, acidification and oxygen depletion on biogeochemical cycles, biodiversity and human interaction with the marine environment.*



- Le fonctionnement de l'océan dans toutes ses composantes et les capacités d'adaptation et de résilience des écosystèmes marins;
- L'identification des services écosystémiques et l'évaluation des impacts socio-économiques liés au changement climatique;
- Les tendances climatiques et leurs conséquences sur les écosystèmes profonds.

DÉVELOPPER LES MOYENS NÉCESSAIRES À LA RECHERCHE: navires et équipements associés, technologies, bases de données, sciences participatives...

RENFORCER LES SYSTÈMES D'OBSERVATION DE L'OCÉAN POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE, en développant notamment des réseaux de données intégrés, sur l'acidification, le réchauffement et la déoxygenation du milieu marin.

SOUTENIR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, par le transfert des technologies et des connaissances marines, le développement des capacités de recherche, l'accès aux données, la mise en place de systèmes d'observation.

SOUTENIR LA PROPOSITION DE MONACO, PRÉSENTÉE AU GIEC EN FÉVRIER 2015, POUR L'ÉLABORATION D'UN RAPPORT SPÉCIAL SUR L'OCÉAN, afin de fournir aux décideurs des fondements scientifiques robustes et des solutions à mettre en place.

4. Financement: flécher des fonds spécifiques pour l'océan

Il convient tout d'abord de maintenir et de veiller à l'atteinte de l'objectif de 100 milliards de dollars par an pour le Fonds Vert du Climat d'ici 2020, en s'assurant qu'une part conséquente de ce Fonds soutienne des mesures d'adaptation.

La finance climat doit par ailleurs soutenir les actions d'atténuation et d'adaptation liées à l'océan. À cet égard, il convient de:

- Affecter une partie du Fonds Vert au financement de projets marins d'atténuation et d'adaptation, notamment pour le développement des EMR, la conservation et la restauration d'écosystèmes marins et côtiers, le développement de réseaux d'aires marines protégées;
- Renforcer l'engagement des bailleurs bilatéraux et multilatéraux sur l'océan;
- Mobiliser les financements du secteur privé pour la recherche et le développement de nouvelles technologies;
- Développer des mécanismes de financement innovants pour les océans (paiements pour services écosystémiques, fonds fiduciaires, échanges dette-nature...);
- Garantir et opérationnaliser l'accessibilité directe des financements, en priorisant les populations les plus vulnérables.

- *The functioning of the ocean in all its components and the adaptive capacity and resilience of marine ecosystems.*
- *The assessment of ecosystemic services and evaluation of socio-economic impacts of climate change.*
- *Climate trends and their impact on deep-sea ecosystems.*

DEVELOP THE MEANS NECESSARY FOR RESEARCH: research vessels and related equipment, technologies and databases, participatory science, etc.

IMPROVE EXISTING OCEAN OBSERVATION SYSTEMS TO BETTER ASSESS THE IMPACTS OF CLIMATE CHANGE by developing integrated data networks on acidification, warming and oxygen depletion of the ocean.

SUPPORT THE STRENGTHENING OF TECHNICAL AND SCIENTIFIC CAPACITY IN DEVELOPING COUNTRIES through the transfer of technology and knowledge, development of research capacity, data access, and the establishment of observation systems.

SUPPORT MONACO'S PROPOSAL SUBMITTED TO THE IPCC IN FEBRUARY 2015 TO ELABORATE A SPECIAL REPORT ON THE OCEAN that would provide policy makers with a strong scientific foundation to implement solutions.

4. Financing: earmark specific funding for the ocean

The first priority is to hold on to and achieve the goal of mobilizing \$100 billion per year for the Green Climate Fund by 2020. A significant share of these funds should be allocated to finance adaptation measures.

Climate financing must also support ocean-based mitigation and adaptation actions. To this end, it is crucial to:

- *Partly allocate climate funds to the financing of ocean projects for mitigation and adaptation, notably the development of MRE, the conservation and restoration of marine and coastal ecosystems and the development of a network of Marine Protected Areas.*
- *Increase the involvement of bilateral and multilateral donors to ocean-related projects.*
- *Mobilize private sector funding for research and the development of new technologies.*
- *Develop innovative financing mechanisms for the oceans (payment for ecosystemic services, trust funds, debt-for-nature swaps, etc.).*
- *Ensure and implement direct access to financing, giving priority to the most vulnerable populations.*



En conclusion, la Plateforme Océan et Climat appelle :

LES ÉTATS PARTIES À LA CCNUCC À :

- Adopter à la COP21 un accord universel, ambitieux et contraignant;
- Intégrer dans cet accord un mécanisme de révision et de renforcement des contributions nationales avant 2020, pour s'assurer d'une limitation du réchauffement en deçà des 2 °C, voire des 1,5 °C;
- Intégrer les solutions d'atténuation et d'adaptation liées à l'océan dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris et les financements dédiés, en particulier celles basées sur les écosystèmes;
- Dédier une part des financements du Fonds Vert aux projets marins et côtiers, pour l'adaptation et l'atténuation, et en particulier la conservation et la restauration des écosystèmes les plus vulnérables;
- Mettre en place les mécanismes assurant le renforcement des capacités et le transfert de technologies;
- Mieux articuler la CCNUCC avec les accords relatifs à l'océan, en particulier l'Objectif de développement durable 14 sur les océans, les mers et les ressources marines, la Convention des Nations unies sur le droit de la mer, la Convention sur la diversité biologique, et les conventions de mers régionales.

L'ENSEMBLE DES ACTEURS ENGAGÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU FUTUR RÉGIME CLIMATIQUE À :

- Reconnaître le rôle des écosystèmes marins et côtiers en tant que puits naturels de carbone;
- Accélérer la mise en place d'un réseau global, cohérent, représentatif et résilient d'aires marines protégées, afin de prendre en compte l'importance des écosystèmes sains et fonctionnels pour la réduction de la vulnérabilité et pour l'accroissement de la résilience naturelle aux effets du changement climatique;
- Développer les EMR, tout en préservant la biodiversité marine;
- Réduire les émissions du transport maritime, et développer des solutions innovantes dans le domaine des navires;
- Renforcer la recherche scientifique internationale sur la thématique océan-climat, et soutenir la proposition de Monaco pour l'élaboration d'un Rapport Spécial du GIEC sur l'océan;
- Soutenir prioritairement les mesures d'adaptation pour les régions les plus vulnérables, en particulier les zones côtières des pays en développement et les petits États insulaires.

In conclusion, the Ocean and Climate Platform calls for:

THE STATE PARTIES OF THE UNFCCC TO:

- *Adopt a universal, ambitious and binding agreement at the COP21.*
- *Integrate a review mechanism in the agreement to review and strengthen national contributions by 2020, within the 2°C warming ceiling, or even 1.5°C.*
- *Incorporate mitigation and adaptation solutions linked to the ocean in the implementation of the Paris Agreement as well as dedicated financing, in particular concerning ecosystem-based solutions.*
- *Allocate a part of the Green Climate Fund to marine and coastal projects for adaptation and mitigation, and especially for conservation and restoration of the most vulnerable ecosystems.*
- *Set up procedures to ensure the transfer of technology and capacity development.*
- *Encourage coordination of the UNFCCC with ocean-related conventions and agreements, especially the Sustainable Development Goal 14 on oceans, seas and marine resources, the United Nations Convention on the Law of the Sea, the Convention on Biological Diversity and the Regional Seas Conventions.*

ALL STAKEHOLDERS INVOLVED IN THE IMPLEMENTATION OF THE FUTURE CLIMATE REGIME TO:

- *Recognize the role of marine and coastal ecosystems as natural carbon sinks.*
- *Accelerate the implementation of a global, coherent and representative network of resilient Marine Protected Areas, and take into consideration the importance of healthy ecosystems to reduce vulnerability and increase natural resilience to the effects of climate change.*
- *Develop MRE while preserving marine biodiversity;*
- *Reduce maritime transport emissions and develop innovative solutions in the shipping sector.*
- *Strengthen international scientific research on ocean and climate, and support Monaco's proposal to elaborate an IPCC Special Report on the ocean.*
- *Prioritize support for adaptation measures in the most vulnerable regions, particularly the coastal areas of developing countries and Small Island States.*



La Plateforme Océan et Climat est née d'une alliance entre des organisations non gouvernementales et des instituts de recherche, avec l'appui de la Commission Océanographique Intergouvernementale de l'UNESCO. Elle regroupe aujourd'hui des organismes scientifiques, des universités, des institutions de recherche, des associations à but non lucratif, des fondations, des centres de science, des établissements publics et des associations d'entreprises, de collectivités, tous impliqués pour une meilleure prise en compte de l'océan dans les négociations climatiques.

Comité de pilotage

Armateurs de France; Centre national de la recherche scientifique (CNRS); Cluster Maritime Français; Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN); Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI-UNESCO); Fondation Prince Albert II de Monaco; Innovations Bleues; Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI); Institut océanographique - Fondation Albert I^{er}, Prince de Monaco; Nausicaá - Centre National de la Mer; Surfrider Foundation Europe; Tara Expéditions; The Pew Charitable Trusts; World Ocean Council.

Membres de la plateforme

Agence des Aires Marines Protégées; Aquarium de la Porte Dorée; Armateurs de France; Association Française d'Halieutique; Association Monégasque sur l'Acidification des Océans; Association Nationale des Elus du Littoral (ANEL); Biarritz océan; Blue Fish; Centre national de la recherche scientifique (CNRS); Cluster Maritime Français; Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN); Comité National Français de Géodésie et de Géophysique (CNFGG); Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI-UNESCO); Deep-Ocean Stewardship Initiative; Earth Re_evolution - O2ceans_Le poumon bleu; ESTRAN Cité de la Mer; Expédition 7^e Continent; Expédition MED; Fondation GoodPlanet; Fondation Jacques Rougerie; Fondation Prince Albert II de Monaco; Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM); France Nature Environnement (FNE); Global Ocean Forum; Global Ocean Trust; Ifremer; Innovations Bleues; Institut de recherche pour le développement (IRD); Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI); Institut Français de la Mer (IFM); Institut océanographique - Fondation Albert I^{er}, Prince de Monaco; Institut océanographique Paul Ricard; Lemonsea; Labex Corail; LabexMER; Laboratoire de la Blue Society; Marine Stewardship Council (MSC); Maud Fontenoy Foundation; Mercator Océan; Natural Resources Defense Council (NRDC); Nausicaá - Centre National de la Mer; North Atlantic Salmon Fund (NASF); OA-ICC | IAEA; Océanopolis Brest; OceanoScientific; Paris Sciences et Lettres; Plymouth Marine Laboratory; Polar POD; Race for Water Foundation; Réseau MEDPAN; Réseau Océan Mondial; RespectOcean; Scripps Institution of Oceanography, UC San Diego; SeaOrbiter; SeaWeb Europe; SHOM; Sorbonne Universités, MNHN et UPMC; Smithsonian Institution; Surfrider Foundation Europe; Tara Expéditions; Terres australes et antarctiques françaises; The Nature Conservancy; The Ocean Foundation; The Pew Charitable Trusts; Union des Conservateurs d'Aquariums (UCA); Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN); University of Southampton; World Ocean Council; WWF France.

The Ocean and Climate Platform was established from an alliance of non-governmental organizations and research institutes, with support from the UNESCO Intergovernmental Oceanographic Commission. Today the Platform includes scientific organizations, universities, research institutions, non-profit organizations, foundations, science centers, public institutions and business and community organizations, all acting to bring the ocean to the forefront in climate discussions.

Steering Committee

Armateurs de France; Centre national de la recherche scientifique (CNRS); Cluster Maritime Français; Fondation Prince Albert II de Monaco; French Committee of International Union for the Conservation of Nature (IUCN); Innovations Bleues; Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI); Institut océanographique - Fondation Albert I^{er}, Prince de Monaco; Intergovernmental Oceanographic Commission of UNESCO (IOC-UNESCO); Nausicaá - Centre National de la Mer; Surfrider Foundation Europe; Tara Expeditions; The Pew Charitable Trusts; World Ocean Council.

Members of the platform

Agence des Aires Marines Protégées; Aquarium de la Porte Dorée; Armateurs de France; Association Française d'Halieutique; Association Monégasque sur l'Acidification des Océans; Association Nationale des Elus du Littoral (ANEL); Biarritz océan; Blue Fish; Centre national de la recherche scientifique (CNRS); Cluster Maritime Français; Comité National Français de Géodésie et de Géophysique (CNFGG); Deep-Ocean Stewardship Initiative; Earth Re_evolution - O2ceans_the blue lung; ESTRAN Cité de la Mer; Expédition 7^e Continent; Expédition MED; Fondation GoodPlanet; Fondation Prince Albert II de Monaco; Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM); France Nature Environnement (FNE); French Committee of International Union for the Conservation of Nature (IUCN); Global Ocean Forum; Global Ocean Trust; Ifremer; Innovations Bleues; Institut de recherche pour le développement (IRD); Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI); Institut Français de la Mer (IFM); Institut océanographique - Fondation Albert I^{er}, Prince de Monaco; Institut océanographique Paul Ricard; Intergovernmental Oceanographic Commission of UNESCO (IOC-UNESCO); International Union for the Conservation of Nature (IUCN); Jacques Rougerie Foundation; Labex Corail; LabexMER; Laboratoire de la Blue Society; Lemonsea; Marine Stewardship Council (MSC); Maud Fontenoy Foundation; Mercator Ocean; Natural Resources Defense Council (NRDC); Nausicaá - Centre National de la Mer; North Atlantic Salmon Fund (NASF); OA-ICC | IAEA; Océanopolis Brest; OceanoScientific; Paris Sciences et Lettres; Plymouth Marine Laboratory; Polar POD; Race for Water Foundation; Réseau MEDPAN; RespectOcean; Scripps Institution of Oceanography, UC San Diego; SeaOrbiter; SeaWeb Europe; SHOM; Sorbonne Universités, MNHN et UPMC; Smithsonian Institution; Surfrider Foundation Europe; Tara Expeditions; Terres australes et antarctiques françaises; The Nature Conservancy; The Ocean Foundation; The Pew Charitable Trusts; Union des Conservateurs d'Aquarium (UCA); University of Southampton; World Ocean Council; World Ocean Network; WWF France.